

Suivi du plan climat 2019-24; Interpellation introduite par Filip Huyghe, Conseiller communal

Mesdames, Messieurs les conseillers communaux,

Notre commune est la plus minéralisée de tout le pays. Un impressionnant 91% du territoire de St-Josse est bétonné, pavé, endurci, pas végétalisé. Ce n'est pas étonnant, vu la densité de la population et le haut de degré d'urbanisation de notre petite commune. En vue des défis du changement climatique, nous risquons donc de nous étouffer. L'effet d'îlot de chaleur autant que les risques d'inondation à cause de fortes pluies nous menacent au fur et à mesure que le changement climatique se manifeste malheureusement de plus en plus.

C'est donc avec joie que j'ai découvert sur le site de la commune l'existence d'un plan climat 2019-24. Je suis malheureusement resté un peu sur ma faim après lecture de ce document, mais peu importe. Nous avons un plan climat, c'est bien. Je me suis évidemment précipité à lire ce document essentiel pour le bien-être de la population de notre chère commune.

Le premier constat sur notre plan de climat est qu'il est peu mesurable. Aucun point de départ, aucune inventurisation de la situation de départ. Même pas une petite carte détaillant les zones vertes de la commune. Il est évidemment difficile d'évaluer le succès d'un plan climat si on ne connaît pas le point de départ. Je pense par exemple à la règle 3-30-300 qui est développée pour évaluer l'état de végétalisation d'un endroit. Si vous ne connaissez pas cette règle, je vous l'expliquerai volontiers pendant le conseil communal.

Le deuxième, et ne vous inquiétez pas, le dernier, est que je ne vois pas d'évaluation de ce plan de climat, pourtant arrivé à échéance il y a plus d'un an. Je remarque un volet relativement ambitieux sur la végétalisation des cours de récréation des écoles et des espaces extérieurs des crèches. Une très bonne initiative. Mais est-ce que ces bonnes intentions ont effectivement été réalisées ? De même pour la consommation d'eau et la collecte d'eau de pluie moyennant l'installation de citernes.

Bref, ce serait bien d'avoir une évaluation du succès du plan de climat 2019-24.

Et je suis évidemment plein d'impatience de voir naître le nouveau plan de climat 2025-29. Un plan qui contiendra, je l'espère, aussi un volet sur l'effet d'îlot de chaleur, sur la prévention d'inondations de caves dans la commune (plusieurs personnes m'en ont parlé pendant la campagne), sur les mesures à prendre contre l'invasion d'espèces exotiques nocives (le moustique tigre, le hornet asiatique).

Bon, pour conclure donc, quand pouvons-nous espérer voir un nouveau plan climat, ambitieux et budgété ?

Je vous remercie d'avance.